

# «L'âge de la retraite devrait être supprimé»

**PRÉVOYANCE VIEILLESSE** Giuliano Bonoli, expert en politique sociale, considère que la réforme Prévoyance vieillesse 2020 va dans la bonne direction. Contrairement à l'initiative AVSplus

PROPOS RECUEILLIS  
PAR MAGALIE GOUMAZ, BERNE  
@magaliegoumaz

Le conseiller fédéral Alain Berset a un mois très chargé devant lui. Le 25 septembre, les Suisses se prononcent sur AVSplus. Lancée par les syndicats et la gauche, l'initiative demande une hausse de 10% des rentes du premier pilier. En parallèle, le ministre doit défendre sa propre réforme devant le parlement. Professeur en politique sociale à l'Institut de hautes études en administration publique (Idheap), Giuliano Bonoli se penche sur ces enjeux.

INTERVIEW

**L'initiative AVSplus demande une augmentation des rentes AVS de 10%. Une telle augmentation est-elle justifiée, selon vous?** Cette initiative est problématique. Elle propose un rééquilibrage entre le 1er et le 2e pilier de notre prévoyance professionnelle en faveur du 1er pilier qu'est l'AVS. On peut comprendre qu'on veuille l'améliorer étant donné les plus faibles rendements du 2e pilier. Mais notre système des retraites a été pensé sur une longue durée. La situation sera peut-être différente dans dix ans. Raison pour laquelle il n'est pas prudent de changer les règles en fonction des circonstances du moment.

**Pour les initiants, l'AVS est solide, capable de résister au vieillissement de la population. Pour les opposants, il y a péril en la demeure et augmenter les rentes est perçu comme une menace. Qui croyez-vous?** Effectivement, pour les comptes de l'AVS, on parle d'un déficit de 7,5 milliards en 2030 si rien n'est entrepris. Bien sûr, il y a des incertitudes, mais ces pronostics sont nécessaires et les syndicats ont tort de les mettre en doute. Je reconnais que par le passé, on s'est trompé. On prédisait déjà de lourds déficits pour l'AVS alors que tel n'a pas été le cas jusqu'à aujourd'hui. La raison est simple: l'apport migratoire a été sous-estimé.

**Et qu'est-ce qui permet, aujourd'hui déjà, de dire que le déficit sera de 7,5 milliards de francs en 2030?** Plusieurs éléments nous permettent d'anticiper les futurs déficits. La génération des baby-boomers va arriver à l'âge de la retraite. C'est un fait et il n'y a pas de marge d'erreur possible. La situation économique, par contre, est plus incer-



Giuliano Bonoli: «Le projet qui aurait le plus de chance de passer en votation est celui qui ne sera peut-être jamais soumis au peuple.» (JULIEN CHAVAILLAZ)

taine mais personne n'imagine un nouvel eldorado. Enfin, l'immigration ne sera probablement plus aussi conséquente que par le passé, étant donné que la Suisse va devoir appliquer l'initiative du 9 février. Et même si l'immigration augmente, c'est un leurre de penser qu'elle va résoudre tous les problèmes de l'AVS car les nouveaux venus qui contribuent à l'AVS vont aussi en bénéficier un jour.

**Les initiants mettent cependant en évidence une réalité: les rentes AVS ne permettent plus de vivre en Suisse, contrairement à ce que stipule la Constitution. D'une manière ou d'une autre, il faut donc intervenir, non?** La Constitution est respectée dès lors que les prestations complémentaires viennent s'ajouter à la rente AVS pour garantir le minimum vital. Dans l'idéal, un retraité qui a travaillé toute sa vie ne devrait pas avoir à demander cette aide. Il devrait s'en sortir mieux qu'un retraité qui n'aurait jamais été actif. Je peux tout à fait

comprendre que certains puissent ressentir une forme d'injustice. Mais de là à augmenter les rentes de tout le monde, il y a un pas que je ne franchirais pas. C'est comme tirer sur une mouche avec un bazooka. Je préférerais qu'on modifie la formule de calcul de la rente en faveur de ceux qui ont été actifs et se retrouvent en difficulté au moment de la retraite.

**L'AVS est l'enfant chéri de la gauche et des syndicats. Pourtant, les retraités sont toujours moins nombreux à n'avoir qu'un premier pilier. La grande majorité bénéficie d'un 2e pilier conséquent, et même d'un troisième pilier. Est-ce un tort de se focaliser sur ce premier pilier?** Il est vrai que la pertinence de l'AVS diminue au regard de l'apport des deux autres piliers. Mais attention à ne pas la déconsidérer pour autant. Car il y aura toujours des carrières précaires. Le marché du travail est instable. Il comporte même davantage de risques qu'auparavant. Il faut donc continuer à tenir compte

du fait qu'une partie de la population sera mal couverte et ne pourra pas compter sur d'autres capitaux que l'AVS.

**«Augmenter les rentes de tout le monde, c'est comme tirer sur une mouche avec un bazooka»**

**Aucune assurance sociale ne suscite autant d'intérêt que l'AVS et en même temps, de nombreuses initiatives et réformes concernant l'AVS ont échoué. Est-ce inéluctable?** Dans une société vieillissante, il n'y a rien de mieux, électoralement, que de thématiser autour de l'AVS. Maintenant, il est vrai que le succès n'est pas toujours au rendez-vous. Nous avons ainsi

constaté qu'en 2008, lorsqu'il s'est agi de voter sur l'initiative des syndicats «Pour un âge de l'AVS flexible», les retraités s'y sont majoritairement opposés. Ils ne voulaient pas baisser l'âge de la retraite. Quel choix feront-ils le 25 septembre prochain? Les retraités sont nombreux à voter. Plus que d'autres catégories de la population. Ils feront peut-être la différence et je ne serais pas étonné qu'AVSplus soit acceptée.

**La tournure que prend le débat sur la réforme Prévoyance vieillesse 2020, avec une droite qui propose un mécanisme pour augmenter l'âge de la retraite jusqu'à 67 ans, va-t-elle avoir une influence sur la votation?** A l'origine, la réforme que propose Alain Berset est une mécanique très fine et sophistiquée. C'est de l'horlogerie de haute précision, comme la Suisse sait en produire, avec des mesures pouvant contenter aussi bien la droite que la gauche. Maintenant, le parlement bouge les lignes.

Malheureusement, il est surtout en train de démonter l'équilibre des différentes mesures. Le Conseil des Etats a commencé, en proposant d'augmenter les rentes AVS de 70 francs. Et la commission compétente du Conseil national ajoute sa propre touche avec ce mécanisme pouvant élever l'âge de la retraite jusqu'à 67 ans en cas de déficit. C'est dommage car à partir de là, retrouver un certain équilibre va être très compliqué. On est même en train de tout foutre en l'air pour des raisons de stratégie politique. Tout simplement parce que le parlement veut se profiler sur ce dossier.

**Personnellement, vous êtes en faveur de la réforme telle qu'Alain Berset l'a proposée?** Oui. Et je ne suis pas le seul. La population aussi semble privilégier le projet original, dont le pragmatisme plaît. Des tests réalisés par des collègues de l'Université de Zurich le démontrent. A choisir, c'est la réforme telle que conçue par Alain Berset qui serait plébiscitée par la population. Et c'est ce qui est paradoxal dans ce débat: le projet qui aurait le plus de chance de passer en votation est celui qui ne sera peut-être jamais soumis au peuple.

**Mais est-ce un tabou de débattre de la retraite à 67 ans? D'autres pays européens ont franchi le pas.** C'est vrai. Mais si on prend l'exemple de la Suède, la notion d'âge de référence de la retraite n'existe plus. La flexibilité est de mise. Et la Suisse devrait suivre ce modèle. Aujourd'hui déjà, c'est une réalité. Il y a des personnes qui travaillent jusqu'à 70 ans, d'autres qui cessent leur activité professionnelle avant 65 ans. Mais cet âge de référence a une valeur psychologique très forte. Si bien qu'il est source de conflit alors qu'à mon avis, on devrait supprimer cette notion qui ne correspond plus à l'esprit de notre époque.

**Pourquoi la Suisse ne biffe-t-elle pas elle aussi cet âge de référence?** J'ai étudié cette option pour l'Office fédéral des assurances sociales. J'y suis favorable. Malheureusement, l'application s'avère délicate étant donné que l'âge de l'AVS sert aussi de référence pour le calcul ou le versement d'autres prestations sociales. Il y a là un enchevêtrement qui rend l'exercice compliqué, même si à mon avis, il reste possible car des solutions peuvent être trouvées. ■